



TRAVAUX

## Les Roselières et résidence de la Brière : règles temporaires de stationnement

Les travaux d'extension du restaurant scolaire, qui s'achèveront en avril 2023, et les travaux à la résidence de la Brière, qui dureront 6 semaines, nécessitent la mise en place de règles de stationnement temporaires aux abords de l'école Les Roselières.

*Publié le 29 août 2022*

**En raison des travaux d'extesion du restaurant scolaire et des travaux au sein de la Résidence de la Brière, plusieurs places de stationnement vont être temporairement supprimées (voir plan ci-dessous).**

### Parents d'élèves Les Roselières

Pour fluidifier la circulation, et ce jusqu'à la fin du chantier d'extension du restaurant scolaire en avril 2023, nous vous remercions de stationner le moins longtemps possible sur les places de stationnement encore disponibles.

Merci de privilégier l'emplacement minute " Bise et Hop!" situé juste devant l'école pour déposer vos enfants.

**Attention.** Un parking temporaire **exclusivement destiné aux visiteurs de la résidence de la Brière** va être implanté sur le terrain en face de l'école. Nous vous remercions de ne pas y stationner. De même, nous vous remercions de ne pas encombrer l'accès des secours à la résidence, représenté en bleu sur le plan ci-dessous.

Nous vous invitons à vous déplacer un maximum à pieds, dans la mesure du possible.

### Accès visiteurs maison de retraite - résidence de la Brière

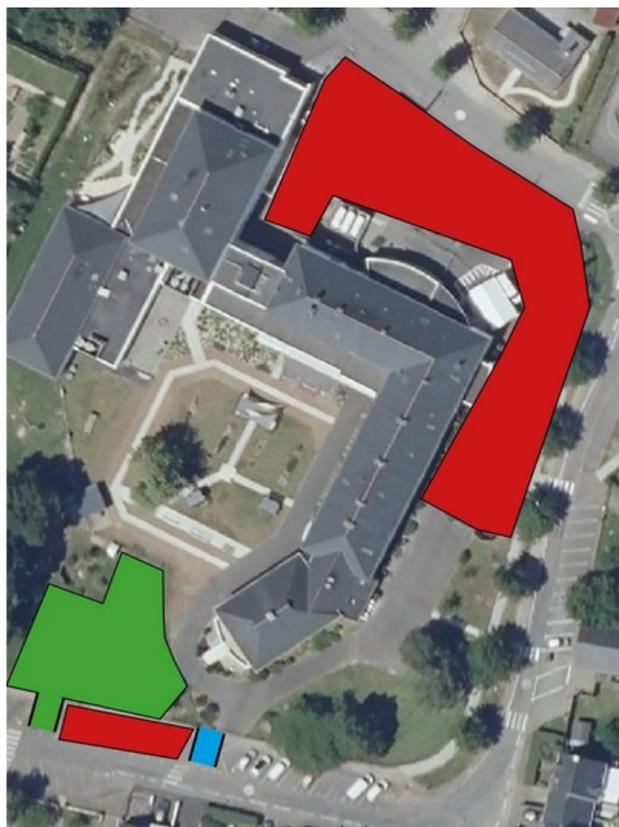
<https://www.mairie-saintlyphard.fr/information-transversale/actualites/stationner-aux-abords-de-lecole-les-roselieres-regles-temporaires-16823?>

Jusqu'à l'achèvement des travaux de la résidence qui dureront 6 semaines, un parking provisoire va être implanté en face de l'école (voir plan ci-dessous). Nous vous remercions de ne pas stationner rue des Chênes, ni sur l'accès destiné aux secours, représenté en bleu sur le plan ci-dessous.

Le stationnement rue des Jonquilles ne sera toléré que sur un seul côté.

**Malgré ces perturbations, les conditions de circulation et de sécurité routière demeurent. La police municipale sera présente sur les lieux afin de garantir le respect de ces dispositions temporaires inévitables.**

**La sécurité de chacun et des enfants est une priorité. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre adaptations à ces conditions particulières.**



TRAVAUX D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE  
TRAVAUX RÉSIDENCE DE LA BRIERE

### Mise en place de règles de stationnement temporaires aux abords de l'école Les Roselières et de l'EPHAD

#### Légende

-  ZONE VERTE  
Parking temporaire, accès rue des Chênes, strictement réservé aux visiteurs de l'EPHAD
-  ZONES ROUGES  
Stationnement interdit, rue des Chênes et rue des Ajoncs
-  ZONE BLEUE  
Zone d'accès secours, rue des Chênes ; stationnement strictement interdit

**Nous invitons les parents déposant leurs enfants à l'école à utiliser le dépose-minute « Bise et hop! » situé devant l'école pendant la durée des travaux et à utiliser le moins de temps possible les places disponibles.**

 Saint-Lyphard



## HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio  
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

